



Comité du développement national
25 mai 2020
Conférence téléphonique
PROCÈS-VERBAL

Participants : Brian Newman (président), Dawna Sales (responsable du personnel), Ian Halliday, Kerry MacDonald, Julien Boucher, Ed Drakich, Keith Hansen, Jim Plakas, Monette Boudreau-Carroll

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
3. Aperçu de la planification stratégique
 - a. Les résultats et initiatives mis à jour sont sous forme de projet final. Des travaux supplémentaires doivent être achevés et soumis au comité directeur.
 - i. Résultats d'ici 2024
 - 3.1 Élaborer des cheminements clairs et concis pour les entraîneurs, les athlètes et les arbitres, des cheminements qui sont intégrés, bien communiqués et adoptés dans tout le Canada
 - 3.2 Élaborer et maintenir des ressources pour s'assurer d'avoir un bassin d'entraîneurs, d'athlètes et d'arbitres compétents et qualifiés afin de permettre le développement durable des programmes*.
 - 3.3 Créer et établir une liste de ressources d'experts de l'industrie qui répondent aux exigences du développement de programmes de pointe*.
 - * Ces deux éléments ne sont pas encore finalisés.
 - ii. Initiatives
 - 3a. Diriger l'élaboration de cheminements harmonisés au niveau national pour les entraîneurs, les athlètes et les arbitres grâce à une collaboration efficace entre les domaines intersectoriels, notamment la haute performance, les événements et les communications.
 - 3b. Veiller à ce que toutes les ressources de VC soient élaborées, promues et diffusées à travers un message uniforme de sécurité, d'intégration et d'accessibilité tout en mettant l'accent sur la durabilité et les stratégies d'apprentissage efficaces.
4. Politique de certification des entraîneurs de VC
 - a. Révision du projet de proposition de l'OVA et discussion sur la politique des championnats nationaux de VC. Il y a des défis évidents au sein des APT pour assurer le suivi, la prestation des cours et la gestion de la politique de certification des entraîneurs qui a été adoptée en 2018. La discussion a porté sur l'ajout de principes directeurs. Il a été décidé à l'unanimité que pour être admissible aux championnats nationaux, il faudra avoir une certification/formation obligatoire du PNCE.
 - i. *MESURE À PRENDRE : Le personnel élabore actuellement une proposition pour 2020-2021 que le CDN sera appelé à commenter. Cette proposition comprendra une communication claire et concise à toutes les parties prenantes.*
5. Initiatives clés — Extraction de données



**Volleyball
Canada**

Comité du développement national

25 mai 2020

Conférence téléphonique

PROCÈS-VERBAL

- a. VC procède actuellement à une analyse des données qui permettra au CDN et à d'autres secteurs de programmes de mieux comprendre nos programmes et politiques actuels, ainsi que l'avenir du développement des programmes. Cela représente un défi quand on considère la réalité de nos systèmes qui conservent les données. Les domaines comprennent les taux de certification des entraîneurs, la répartition des sexes en pourcentage et d'autres facettes de nos domaines d'activités.
6. Mise à jour sur l'approbation des clubs par VC
 - a. La proposition d'approbation des clubs par VC est à l'état de projet et garantirait que chaque club au Canada puisse obtenir le statut « approuvé » selon sa propre réalité. Le programme est centré sur la sécurité et la responsabilité. Tout type de programme d'accréditation/reconnaissance demeurerait sous la responsabilité de l'APT.
 - i. *MESURE À PRENDRE : le CDN donnera ses commentaires au personnel sur l'ébauche, le personnel recueillera les commentaires des APT/clubs. Calendrier de mise en œuvre : Saison 2021 des clubs*
7. Mise à jour des groupes de travail — Module de l'entraîneur en développement, volleyball local, égalité des sexes
 - a. Entraîneur en développement – groupe de travail en phase initiale qui fournira des commentaires et des révisions au module de l'entraîneur en développement. Projet mené par Ian et Lynne Leblanc avec le soutien financier de l'ACE
 - b. Volleyball local — groupe de travail composé de membres du personnel des APT travaillant spécifiquement dans le domaine du « premier contact » avec le volleyball. La discussion portera sur l'identification des ressources actuelles, les conventions de nomenclature, les possibilités de promotion
 - c. Égalité des sexes — toujours en cours. Travaille actuellement avec Femmes et Sport au Canada sur la planification de mesures à prendre.
8. Proposition de substitution — Discussion
 - a. Le comité des championnats nationaux, par l'intermédiaire du sous-comité « Expérience des participants », souhaite étudier certaines règles de substitution au sein des APT ainsi que dans d'autres pays. Il est possible de sonder les participants, mais le CDN doit envoyer une communication avant la diffusion de tout sondage sur les règles de jeu. Toute proposition de modification des règles de jeu sera examinée par le CDN sur la base des principes de développement à long terme de l'athlète. Le CDN serait chargé de soumettre toute recommandation au conseil d'administration pour approbation avant de mettre en œuvre tout ajustement des règles de jeu.
9. Groupe de joueurs plus âgés/moins de 19 ans — Discussion
 - a. En 2020, le CDN a reçu plusieurs demandes d'exemption pour des joueurs plus âgés, notamment de la part d'une APT. Ceci permet à une équipe d'inscrire deux athlètes nés en



**Volleyball
Canada**

Comité du développement national

25 mai 2020

Conférence téléphonique

PROCÈS-VERBAL

dehors de la tranche d'âge de 16 mois (moins de 19 ans). La discussion visant à étendre le groupe d'âge dans le cadre de certains paramètres a abouti à la mesure suivante :

- i. MESURE À PRENDRE : Dawna distribuera une proposition aux APT afin d'obtenir leur avis sur la possibilité d'autoriser les équipes de 18 ans et moins à élargir leur formation pour inclure des athlètes de 19 ans et moins OU à travailler dans la tranche d'âge actuelle de 16 mois.*

10. Prochains changements de règles/projets pilotes — projet pilote 2e contact — discussion

- a. Une recommandation a été faite au responsable du développement des arbitres pour s'assurer que le CDN demeure informé de tout projet pilote de la FIVB.
- b. Protocole d'échauffement — Une ébauche a été distribuée aux DT pour obtenir leurs commentaires.
 - i. MESURE À PRENDRE : Réception des commentaires des DT avant le 12 juin et envoi au CDN pour passer au vote.*

11. Prochaine réunion — Juin 2020, en fonction des commentaires concernant les mesures à prendre

12. Levée de la séance